

*Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne*

Préavis municipal n° 53 (24)

Municipal responsable : J. Schaffner

Demande d'adoption du budget 2025
Entente intercommunale de la STEP de Champagne
Champagne, Grandson (hameau de Bru), Mauborget, Tévenon

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Champagne soumet à votre approbation le budget de l'entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées, selon les détails en annexe.

Les investissements sur la STEP restent minimums, malgré le nombre de pannes qui est en augmentation. Ceci, dans l'attente du raccordement à la régionalisation des eaux usées (AIERG). A contrario, le poste relatif à la participation aux frais de l'AIERG est en augmentation, résultat des premiers amortissements des ouvrages à l'aval de notre réseau.

Monsieur Jérôme Schaffner, Municipal, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité ;
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°53 (24) ;
- oui le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide :

- **d'accepter** le budget 2025 de l'entente intercommunale de la STEP de Champagne tel que présenté.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 7 novembre 2024.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :

la secrétaire :

F. Gagnebin

L. Tor Hug



Annexes :

- Budget 2025
- Répartition entre les communes

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2025		Budget 2024		Compte 2023	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
110	Administration	7'200	0	7'000	0	7'205.80	0.00
	Solde		7'200		7'000		7'205.80
3060	Frais vacation municipal + frais gestion	5'700		5'700		5'700.00	
3186	Primes assurances de tiers, choses et RC	1'500		1'300		1'505.80	
460	Réseau d'égouts	415'285	422'485	322'550	329'550	256'724.70	263'930.50
	Solde	7'200		7'000		7'205.80	
3010	Salaire employé communal	31'700		30'800		22'834.66	
3012	Remplaçant employé communal	0		0		1'350.00	
3030	Cotisation AVS	2'900		2'900		2'153.30	
3040	Caisse pension et prévoyance	2'160		2'100		1'552.80	
3050	Assurance maladie et accidents	780		780		587.20	
3123	Achat et consommation électricité + eau	33'000		33'000		29'573.30	
3132	Achat chlorure ferrique	9'000		9'000		3'008.77	
3140	Entretien STEP	15'000		15'000		21'888.82	
3144	Entretien collecteur et concentration	2'000		2'000		0.00	
3188	Elimination des boues + analyses	115'000		125'000		105'154.95	
3191	Taxe fédérale sur les eaux usées	19'500		19'500		19'044.00	
3223	Intérêts des dettes à moyen et long terme	216		1'097		0.00	
3310	Amortissements obligatoires	16'820		19'700		0.00	
3520	Participation frais AIERG (Projet régionalisation)	167'209		61'673		49'576.90	
4360.01	Retrocessions de la STRID sur boues		1'000		0		919.35
4520	Part des communes		421'485		329'550		263'011.15
	Charges totales	422'485		329'550		263'930.50	
	Revenus totaux		422'485		329'550		263'930.50

BUDGET STEP 2025 Répartition aux communes

Montant à répartir pour les communes **419 485,00**

sans frais de collecteur (voir dcpte ci après)

	Habitants au 31.12.2023 (base SCRIS)	Total HT	TVA 8,1 %	Total TTC
Grandson	69	13 296,00	1 077,00	14 373,00
Tévenon	857	165 135,00	13 375,95	178 510,95
+ plus-value	69	13 296,00	1 077,00	14 373,00
Mauborget	136	26 205,00	2 122,60	28 327,60
Champagne	1046	201 553,00	16 325,80	217 878,80
	2177	419 485,00	33 978,35	453 463,35

Pour Champagne : 1'073 habitants moins 24 habitants raccordés à la commune de Bonvillars et 3 habitants en raccordement privé.

Pour Tévenon : 862 habitants moins 5 habitants en raccordement privé.

Je reste volontiers à votre entière disposition pour d'éventuelles questions au sujet de ce décompte.

Bourse communale de Champagne

Nathalie Binggeli

BUDGET STEP 2025 Répartition aux communes

Montant à répartir pour les communes **2 000,00**

Frais collecteur de concentration sans Grandson

Montants à rajouter à celui de la page précédente pour les communes concernées

	Habitants au 31.12.2023 (base SCRIS)	Total	TVA 8,1 %	Total TTC
Tévenon	857	813,00	65,85	878,85
+ plus-value	69	65,00	5,25	70,25
Mauborget	136	129,00	10,45	139,45
Champagne	1046	993,00	80,45	1 073,45
	2108	2 000,00	162,00	2 162,00

Je reste volontiers à votre entière disposition pour d'éventuelles questions au sujet de ce décompte.

Bourse communale de Champagne

Nathalie Binggeli